

Port du voile par les agents communaux CC du 24 juin 2021

C'est la deuxième fois que le MR nous propose une motion qui concerne Bruxelles et pas Couvin. La première fois, c'était une motion concernant les voitures rentrant à Bruxelles et maintenant celle-ci qui concerne le port de signes convictionnels. Ces 2 motions détournent des problématiques bruxelloises, étrangères à Couvin.

Revenons à la motion du MR dont je vous en lis un extrait : (milieu de la page 3)

« Considérant que par « ostentatoire », il est entendu les signes qui sont portés de manière excessive ou indiscrete, avec ou sans intention d'être remarqués, mais conduisant à faire manifestement reconnaître les convictions, qu'elles soient politiques, philosophiques ou religieuses, qu'ils exposent, expriment ou véhiculent. »

Si je comprends bien cet extrait et si la motion est acceptée, les agents communaux de la commune de Couvin ne pourront plus porter de manière indiscrete, même sans intention d'être remarqués des signes qui manifestement feraient reconnaître leurs convictions politiques. Donc interdit les cravates bleues, les pulls orange, les chemises rouges ou les lunettes vertes ! Pour reconnaître les agents qui ne respecteraient pas le bon code vestimentaire, je suggère à la commune d'installer des caméras

Bon assez ri ! Revenons au fond de la question soulevée par cette motion, c'est-à-dire le port du voile islamique. Devrions-nous accepter le port du voile islamique dans notre administration communale ? Ce n'est pas, à notre avis, pas la bonne question. La bonne question est plutôt comment aider au mieux les femmes musulmanes à s'intégrer dans notre société belge. Il n'y a pas de réponses simplistes à cette question. Ce n'est pas une interdiction du voile qui aidera toutes les femmes musulmanes à trouver du travail et donc à être plus autonome financièrement, souvent un premier pas vers une émancipation individuelle. C'est par le dialogue et le respect des femmes musulmanes que nous trouverons de bonnes solutions. L'interdiction du voile n'est pas la bonne solution car elle ne tient pas compte du vécu de certaines de ces femmes.

La Wallonie a toujours été une terre d'accueil pour les travailleurs étrangers, les immigrés, les demandeurs d'asiles, la seule question qui doit être posée, c'est comment faire pour les intégrer mieux dans notre société, dans nos communes et dans notre vie. Bien sûr, il y a le foot, mais cela n'est pas suffisant !

Pour nous, Ecolo, l'interdiction du port du voile par les agents communaux n'est pas une bonne solution et de plus, la question ne se pose pas à Couvin.